

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 décembre 2018

CRÉATION DE L'AFB-ONCFS - (N° 1482)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 306

présenté par
Mme Pompili

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 31, après le mot :

« et »,

insérer les mots :

« le cinquième collègue ainsi qu' » .

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à prévoir que le cinquième collège, composé de parlementaires, comprend également au moins un représentant des outre-mer.